



*Paris, le 21 juin 2017,
Communiqué de presse*

Plan canicule 2017 à Paris

Maintien du niveau 3 de l'alerte canicule pour le 4^e jour consécutif

Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris maintient, pour le quatrième jour consécutif, le **niveau 3 (Couleur orange : Alerte Canicule)** du plan départemental de gestion de la canicule à Paris.

Une Fête de la musique très chaude

Alors que la nuit de mercredi à jeudi s'annonce comme étant la plus chaude de la semaine, le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris appelle à une vigilance toute particulière, en ce jour de Fête de la musique, et recommande d'adopter les bons gestes de prévention notamment boire beaucoup d'eau pour éviter la déshydratation.

Trois jours de canicule en Île-de-France

À Paris, 102 personnes ont été accueillies, mardi 20 juin, dans l'une des 52 salles rafraîchies mises à leur disposition par la ville de Paris.

Par ailleurs, SOS Médecins a effectué, mardi 20 juin, 39 consultations en Île-de-France, ce qui représente moins de 3 % de l'activité totale, liées à la canicule (37 pour des coups de chaleur et 2 pour des déshydratations), qui concernaient majoritairement des enfants de moins de 15 ans (13 consultations).

49 passages aux urgences en lien avec la chaleur ont également eu lieu sur l'ensemble de la région, dont 21 ont été suivis d'une hospitalisation. Pour mémoire, 44 passages avaient eu lieu aux urgences, lundi 19 juin.

Un signalement facilité grâce à deux numéros de téléphone

Les numéros de téléphone mis en place pour répondre à toutes les demandes concernant cet épisode de canicule et signaler toutes les situations critiques, sont toujours en fonction.

.../...

Le numéro dédié, mis en place par l'État, pour signaler toute situation critique en France, est le **0800 06 66 66**.

Le numéro unique de la mairie de Paris est le **3975**.

Des conditions difficiles amplifiées par un épisode de pollution à l'ozone

Depuis lundi 19 juin, un épisode de pollution persistant sévit sur la région francilienne et nécessite de prendre des mesures d'urgence. Ainsi, à partir du jeudi 22 juin, la circulation différenciée est mise en place à l'intérieur du périmètre délimité par l'A86 (Paris et petite couronne), seuls les véhicules ayant une vignette Crit'Air 0 à 3 seront autorisés à circuler.

Par ailleurs, la vitesse doit être réduite de 20 km/h sur l'ensemble du réseau routier d'Île-de-France (hors agglomération) et les véhicules de plus de 3,5 T en transit doivent contourner l'agglomération parisienne par la Francilienne.

Un nouveau point de situation sera effectué demain en fin d'après-midi.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)